

Consultation Rhin : Lancement de la consultation pour le secteur Moselle-Sarre

Dossier de la rédaction de H2o
June 2021

Jusqu'au 15 novembre 2021, la population est invitée à donner son avis sur le projet de 3^e plan de gestion 2022-2027 du district hydrographique international Moselle-Sarre.

Le bassin de la Moselle et de son affluent principal, la Sarre, constitue un des 9 secteurs de travail du district hydrographique international du Rhin. Il n'englobe ni des eaux côtées ni des eaux de transition, mais seulement des eaux de surface et des eaux souterraines. En France, l'essentiel du territoire de la région Lorraine est drainé par les bassins de la Moselle et ceux de ses principaux affluents, la Meurthe et la Sarre. 300 masses d'eau de surface du secteur de travail Moselle-Sarre devront atteindre le bon état ou le bon potentiel en 2021.

Le plan de gestion 2022-2027 identifie les étapes importantes ainsi que les enjeux et questions jugés importants pour ce secteur mais également les objectifs environnementaux pour : 1. Réduire les apports de substances dans les eaux de surface (les États-membres ont engagé un travail d'identification de substances présentant un intérêt partagé à l'échelle du secteur de travail Moselle-Sarre) ; 2. Inclure les effets du changement climatique dans la planification des mesures de gestion des eaux ; 3. Rétablir la continuité sur la Moselle, la Sarre et leurs affluents pour redonner aux poissons et aux lamproies la possibilité de migrer entre différents habitats encore existants, notamment les habitats d'alimentation et de reproduction ; 4. Réduire les pollutions classiques, en particulier des nutriments (azote et phosphore) d'origine agricole ou domestique ainsi que d'autres apports qui impactent fortement l'état des eaux de surface et souterraines (eutrophisation des cours d'eau) ; 5. Améliorer la connaissance sur les polluants émergents (micropolluants) ; 6. Réduire, voire éliminer, les substances polluantes et dangereuses pour les eaux (notamment les HAP) ; 7. Améliorer les équilibres des milieux aquatiques à travers des mesures dans les mines (bassins houiller et ferrifère) ; 8. Concilier les usages de l'eau tels la navigation ou encore le développement de l'exploitation hydroélectrique et la protection des milieux et du peuplement piscicole. Les usages de l'eau de la Moselle et de la Sarre ont entraîné de fortes altérations hydromorphologiques.

Tous les citoyens sont invités à adresser leurs questions, souhaits d'adaptation et observations sur le projet.

CIPMS